



# Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et  
Saint-Jean-de-Brébeuf

Mémoire présenté par la  
Fédération Québécoise de la montagne et de l'escalade  
Septembre 2009



## Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade

Depuis sa création, en 1969, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) comme organisme national de loisir (ONL) et obtient comme mandat de promouvoir l'escalade auprès de la population à l'échelle du Québec. Elle représente aussi ses membres et les pratiquants auprès des instances gouvernementales. Cette reconnaissance en tant qu'ONL oblige la FQME de s'assurer de « l'offre des activités et des services spécifiques telles la formation, l'information, la promotion et, pour certaines disciplines, la régie et l'organisation de manifestations ». Membre du Conseil Québécois du Loisir, la FQME collabore à différents comités pour favoriser l'accessibilité à la pratique d'activité et aux sites de plein air.

### **Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet?**

Un groupe d'éoliennes du projet des Moulins sera situé à proximité d'une falaise où se pratique l'escalade de glace et ayant un fort potentiel pour la pratique de l'escalade de roche et la Via ferrata.

Il se pratique de l'escalade de glace au cap à Thom depuis plusieurs années. Le site est reconnu par les pratiquants à travers le Québec et il est inclus dans le Guide des cascades de glace et voies mixtes rédigée par Messieurs Stéphane Lapierre et Bernard Gagnon aux éditions La Randonnée, 2004. Ce guide répertorie l'ensemble des cascades de glace et lieu de pratique de qualité sur le territoire québécois. (Voir en annexe la reproduction du livre décrivant les cascades de glace du cap à Thom). Ce livre est en vente partout au Québec, en Amérique et en Europe. Le Québec est reconnu par les glaciéristes du monde entier comme une destination de première qualité pour la pratique de l'escalade de Glace.



Les cascades de glace présente sur le cap à Thom ont la particularité de permettre une pratique pour tous les niveaux (débutant à expert). De plus, le bon débit de ruissellement naturel qui s'écoule sur la falaise permet une pratique sur l'ensemble de la saison. Il n'existe que très peu de cascades de glace dans la région de Chaudière-Appalaches et encore moins avec les particularités du cap à Thom. Le site est régulièrement utilisé par des pratiquants des municipalités adjacentes telles, Sherbrooke, Québec, Victoriaville, Drummondville et Trois-Rivières. Le site est donc

intéressant pour les pratiquants, mais a également un potentiel économique d'attrait touristique non négligeable pour la région.

De plus, le site du cap à Thom possède un énorme potentiel récréotouristique pour la pratique d'autre activité de plein air, tel que l'escalade de rocher, la Via Ferrata, la randonnée pédestre ou la raquette.

### **Impact du projet**

Le déboisement et la construction d'éolienne au sommet du cap à Thom risquent de modifier de façon permanente l'écoulement d'eau naturelle qui ruisselle sur la falaise du cap à Thom. Ce ruissellement crée un milieu naturel floristique particulier en été, en plus d'être responsable de la création des cascades de glace qui recouvrent la falaise durant la saison hivernale.

L'installation des éoliennes a donc le potentiel de nuire complètement à la pratique de l'escalade de glace durant la saison hivernale en plus de nuire à la flore qui recouvre certaine portion de la paroi durant l'été. De plus, l'installation d'éolienne trop près du cap à Thom limitera grandement l'attrait du site pour la pratique (bruit, diminution de la qualité du paysage, etc.) Ce développement éolien rend non viable le potentiel de développement récréotouristique du site.

### **Solution et élément à modifier pour limiter l'impact du projet.**

La FQME recommande

Que le déboisement et l'installation d'éolienne au sommet du cap à Thom soient effectués de façon à ne pas **modifier le ruissellement naturel responsable de la création des cascades de glace.**

De plus, afin de préserver l'attrait et le potentiel récréotouristique du site, les éoliennes devraient être installées en retrait des falaises du cap à Thom. **Il ne devrait pas y avoir d'éoliennes et de chemin d'accès au sommet des falaises.**

## ANNEXE

### Pontbriand

**Accès** Depuis Pontbriand, sur la route 269 en direction nord, on peut apercevoir, sur une montagne située à l'est de la route, un cap de roche parcouru de quelques filets de glace. Stationner sur la 269, à la jonction avec le rang qui monte dans la montagne, et suivre ce rang (1 h 30). Il y a une autre approche, plus compliquée, mais plus courte. Pour y accéder, il faut, depuis la route 112, un peu à l'est du village de Robertsonville, tourner à gauche sur la rue Fortier. Tourner ensuite à droite sur Dodier, à gauche sur Bolduc, à droite sur le rang 3, à gauche sur Hupé, et finalement à gauche sur le Premier Rang. Suivre celui-ci jusqu'au bout pour y stationner. Attention de ne pas déranger les propriétaires qui demeurent près du stationnement. De là, suivre le chemin de motoneige jusqu'à ce que les voies se dévoilent sur votre droite (30 min). Il faut alors emprunter le sentier forestier, puis couper à travers bois en direction de la voie désirée.

**Descente** En rappel sur un arbre pour toutes les voies.



*Pilier de Popeye. photo Nicolas Rodrigue*

#### **Le Pilier de Popeye**

**10 à 15 m 1, 3+ à 4 ☺**

*PH : Jacques Mathieu et Nicolas Rodrigue, 05/03/1996*

En suivant le chemin forestier, on aperçoit à droite une première petite paroi sur la gauche de laquelle se trouvent de nombreux surplombs. Le *Pilier de Popeye* est sur cette paroi. De chaque côté de la chandelle, à une quinzaine de mètres environ, il y a d'autres chandelles plus petites.

#### **Les Deux de pique 25 m 1, 2 à 3+ ☺**

*PH : Jean Blais, Michel Guérette, Jacques Mathieu et Nicolas Rodrigue, 1994*

En suivant le chemin forestier, un peu plus loin que le *Pilier de Popeye*, il y a une autre paroi, plus grande. C'est sur celle-ci que l'on retrouve ce mur de glace d'une dizaine de mètres de largeur. Le départ est en dalles et la sortie plus raide.